



**REFERENTIEL INTERNE DE FORMATION ET DE CERTIFICATION**

## **RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**« Pédagogie Appliquée à l'Emploi de  
Formateur aux Premiers Secours »**

**Version : juin 2014 – 1.0.2**

Conformément à l'Arrêté du 03 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours ».

## **PREAMBULE**

La loi n° 811- 2004 du 13 août 2004 de modernisation de sécurité civile a engagé la France dans un enjeu majeur : « avoir l'ensemble de sa population formée à la prévention des risques de toute nature et aux gestes de premiers secours », enjeu qui correspond aux attentes fondamentales des français, souhaitant vivre en toute sécurité.

L'unité d'enseignement de « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours» (PAEF PS) a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours.

Ce document est destiné à tous les formateurs de formateurs de la FNMNS réalisant cette unité d'enseignement.

C'est l'outil de référence comprenant les modalités d'organisation, de formation et de certification permettant d'exercer l'emploi de formateur de « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours».

Il peut être adapté, en fonction des besoins et des contraintes diverses, par le responsable pédagogique de la formation titulaire de l'unité d'enseignement « conception et encadrement d'une action de formation ».

# SOMMAIRE :

## REFERENTIEL INTERNE DE FORMATION

Glossaire des termes pédagogiques et des niveaux de compétences	Page 05 à 11
CHAPITRE 1 : Organisation de la formation à l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 12 à 16
CHAPITRE 2 : L'évaluation de la formation d'une unité d'enseignement PAEF PS	Page 17 à 18
CHAPITRE 3 : Mise en œuvre de la formation à l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 19 à 20
CHAPITRE 4 : Objectifs de la formation à l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 20 à 23
CHAPITRE 5 : Déroulement pédagogique de l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 24 à 40
CHAPITRE 6 : synthèse des compétences relatives à l'unité d'enseignement	Page 41 à 43
CHAPITRE 7 : Chronogramme relatif à l'unité d'enseignement	Page 44 à 46

## REFERENTIEL INTERNE DE CERTIFICATION

CHAPITRE 1 : Les conditions de délivrance de l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 48 à 53
CHAPITRE 8 : Evaluation de la formation à l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 54 à
CHAPITRE 9 : La certification de l'unité d'enseignement PAEF PS	Page 55 à 57

## ANNEXES

- ❖ **Annexe 1** : Liste du matériel pour dispenser l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 2** : Dossier de présentation au jury de l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 2.1** : Fiche d'évaluation des « savoirs » de l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 2.2** : Grille d'évaluation des procédures et techniques PS de l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 2.3** : Exemple de QCM de l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 2.4** : Fiches d'évaluation sommative à visée certificative de l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 2.4** : Fiche d'auto-évaluation du stagiaire de l'UE « PAEF PS »
- ❖ **Annexe 3** : Fiche d'évaluation de la formation de l'UE « PAEF PS »

# REFERENTIEL INTERNE DE FORMATION

## **Glossaire des termes pédagogiques et des niveaux de compétences :**

Afin d'uniformiser la qualité des formations animées par les formateurs de la FNMNS, les définitions suivantes sont des références à suivre par tous les formateurs.

Ces termes et définitions sont issus, pour certains, des normes françaises homologuées  
**AFNOR NF X 50-750 et FD X 50-751.**

DGSCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise.

CNF : Centre National de Formation

EPN : équipe pédagogique nationale.

PAE : pédagogie appliquée aux emplois.

RIF : référentiel interne de formation.

PIC : pédagogie initiale commune.

CEAF: conception et encadrement d'une action de formation

FC : fiche cas concret.

CE : critères d'évaluation.

FT : fiche technique des recommandations

PSC1 : prévention & secours civiques de niveau1.

PSE1 : premiers Secours en Equipe de niveau 1.

PSE2 : premiers Secours en Equipe de niveau 2.

BNSSA : brevet national de sécurité sauvetage aquatique

SSA : surveillant sauveteur aquatique eaux intérieures / littoral

PAE FF : PAE de Formateur de Formateurs

PAE FPSC : PAE de formateur en prévention et secours civiques

PAE FPS : PAE de formateur aux premiers secours

### **Acquis**

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

### **Activité d'application**

C'est la réalisation de cas concret ou de mise en situation

### **Activité pédagogique**

Types d'occupations que peuvent avoir les stagiaires et/ou le formateur. Il existe trois types d'activité pédagogique :

- **Activité de découverte** : le stagiaire découvre ce qu'il sait déjà ou ne sait pas
- **Activité d'activité d'apprentissage** : l'apprenant apprend en écoutant ou en faisant des gestes sous le contrôle du formateur
- **Activité d'application** : les stagiaires appliquent ce qui vient de leur être démontré

### **Apprentissage**

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Dans le cas d'un processus pédagogique (cf. Définition ci-dessous), l'apprentissage constitue l'ensemble des activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques ou de développer des aptitudes.

### **Aptitude**

Capacité supposée à exercer une activité : tâche à accomplir, emploi à occuper, connaissance à acquérir. La reconnaissance juridique de l'aptitude (certificat d'aptitude, liste d'aptitude...) ouvre l'accès à certains droits : emploi, formation...

### **Attestation de stage**

Document écrit, remis au stagiaire, qui certifie sa participation à une formation.

### **Attestation des acquis**

Document délivré au stagiaire par les dispensateurs de la formation, reconnaissant l'acquisition de capacités à l'issue de la formation.

### **Autoformation**

Système pédagogique permettant à un individu de se former seul, à son rythme, en utilisant des ressources pédagogiques adaptées.

### **Autorité d'emploi**

Responsable d'un organisme œuvrant pour la sécurité civile ou président d'une association agréée de sécurité civile, ou son représentant.

### **Capacité (du stagiaire)**

Ensemble de dispositions et d'acquis, constatés chez un individu, généralement formulés par l'expression : être capable de..., qui sont définis par un ou plusieurs référentiels nationaux de sécurité civile.

**Cas concret**

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

**Certificat de compétences**

Document écrit délivré par une autorité d'emploi dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'Etat, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

**Contrôle de connaissance**

Vérification de l'acquisition de savoirs. Ce contrôle peut être oral, écrit ou pratique.

**Compétence de sécurité civile**

Mise en œuvre en situation de sécurité civile de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction, une activité ou un emploi.

**Démonstration pratique**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

**Démonstration pratique dirigée**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants l'apprentissage d'une action réalisée à plusieurs alors que les formateurs ne sont pas assez nombreux pour montrer eux même cette action.

**Discussion dirigée**

C'est une technique pédagogique qui consiste à cadrer la discussion en posant des questions fermées.

**Etude de cas**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des participants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour lancer l'acquisition des savoirs.

**Evaluation de la formation**

Action d'apprécier à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents : stagiaire, formateur, autorité d'emploi...

**Evaluation formative**

L'évaluation formative a pour objet d'informer l'apprenant, puis le formateur, du degré d'atteinte des objectifs fixés. En d'autres termes, elle permet de vérifier, à l'occasion d'exercices

d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique, et par conséquent le degré de progression du stagiaire vers l'objectif général.

### **Evaluation sommative**

L'évaluation sommative a pour objet de sanctionner (positivement ou négativement) une activité d'apprentissage, afin de comptabiliser ce résultat en vue d'un classement, d'une sélection ou d'une certification.

### **Evaluation de certification**

L'évaluation de certification a pour objet, à la suite d'un contrôle continu, de faire le point sur les acquis afin de sanctionner le niveau de qualification, en vue de certifier une compétence et de délivrer à l'intéressé un certificat de compétences. Elle est obligatoirement associée à une évaluation sommative.

### **Exposé interactif**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux participants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de leur faciliter la compréhension.

### **Formateur**

Personne exerçant une activité reconnue de formation qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelle au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

### **Formateur de Formateurs**

Personne exerçant une activité reconnue de formation de formateurs qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

### **Outils pédagogiques de simulation**

Matériels permettant la simulation de blessures, hémorragies... et de réaliser la mise en place d'activité d'application (téléphone, valise de maquillage...).

### **Mise en situation**

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident décrite.

### **Méthode pédagogique**

Ensemble de démarches formalisées et appliquées, selon les principes définis pour que le formé acquière un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques. Ce sont des principes qui orientent les modalités d'accès aux savoirs : pédagogie active....

### **Moyen pédagogique**

Tout procédé, matériel ou immatériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : lecture de référentiel, étude de cas, cas concret, utilisation de films, transparents, maquillage, mannequins de simulation...

### **Objectif de formation**

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il sert à évaluer les effets de la formation.

**Objectif général**

Enoncé d'intention relativement large. Il décrit la situation qui existera en fin d'action de formation.

**Objectif intermédiaire**

Enoncé d'intention, plus réduit, intermédiaire entre l'objectif général et les objectifs spécifiques. Il décrit les capacités qu'aura le stagiaire à la fin de la partie concernée en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

**Objectif pédagogique**

Capacité(s) que le formé doit avoir acquise(s) à l'issue d'une action de formation, définie(s) par le formateur, à partir d'un objectif de formation. L'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation, et à évaluer les capacités acquises.

**Objectif spécifique**

Enoncé d'intention relatif à la modification du comportement de l'apprenant après une séquence pédagogique. Il décrit de façon précise la capacité qu'aura le stagiaire à la fin de la séquence.

**Organisation de la formation**

Agencement des différentes actions de formations du point de vue matériel et pédagogique.

**Organisme de formation**

Organisme de formation agréé par le ministre chargé de la sécurité civile pour dispenser les formations de sécurité civile.

**Outils pédagogiques**

Moyens, aides formalisées pour augmenter l'efficacité technique pédagogique.

**Pédagogie active**

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir au formé des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre.

La situation pédagogique suggère au formé des questions dont le traitement lui apportera une expérience et un acquis supplémentaires.

La pédagogie active prend appui sur la motivation de l'apprenant et provoque son désir d'action et d'activité.

**Pré requis**

Acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée.

**Public**

Qualité et nombre des participants (minimum et maximum)

**Référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile**

Le référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile est une structuration de synthèse sur l'activité professionnelle attendue et décline les missions, fonctions, emplois et activités en lien avec l'environnement interne et externe de la sécurité civile en France.

### **Référentiel national de « Compétences » de sécurité civile**

Le référentiel national de compétences de sécurité civile est directement issu du référentiel national « Emplois/Activités ». Il décline l'ensemble des connaissances et attitudes professionnelles nécessaires pour exercer une activité ou occuper un emploi.

### **Référentiel national de « Pédagogie » de sécurité civile**

Le référentiel national de pédagogie de sécurité civile décrit les objectifs de formation et les moyens nécessaires pour atteindre ces derniers. Il est indispensable pour évaluer les acquis du participant à l'entrée, pendant et à la sortie d'un processus pédagogique.

### **Référentiel national de « Missions » de sécurité civile**

Le référentiel national de missions de sécurité civile fixe la doctrine opérationnelle, afin de définir les moyens humains et matériels, conduisant à leur modalité d'organisation et à leur mise en œuvre, pour apporter une réponse adaptée à une action de sécurité civile.

### **Responsable de formation**

Chez le dispensateur de formation, personne chargée de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

### **Savoir**

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques

### **Savoir-être**

Terme communément employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est à dire des comportements et attitudes attendus dans une situation donnée

### **Savoir-faire**

Mise en œuvre d'un savoir, de techniques et d'une habileté pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique

### **Séquence pédagogique**

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs fixés par le programme. Elle correspond à toutes les activités et tous les moyens pédagogiques qui se déroulent dans le cadre d'un objectif spécifique.

### **Simulation**

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation pédagogique simulée.

### **Support pédagogique**

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, référentiel national, tableau blanc, rétroprojecteur.

### **Techniques pédagogiques**

Procédés, démarches à suivre selon un certain ordre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemples : Etude de cas, démonstration pratique. La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

**Trigramme**

Codification abrégée d'un module. Exemple : « PAE » Pédagogie Appliquée aux Emplois/Activités.

**Unité d'enseignement (UE)**

Elément de base d'une unité de module de formation.

**Validation des acquis**

Selon les situations, procédure mise en œuvre en vue d'une reconnaissance institutionnelle des acquis ou acte officiel par lequel ces acquis sont reconnus.

**Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Acte officiel par lequel les compétences acquises par l'expérience de l'individu, sont reconnues. Elle s'applique à l'ensemble des diplômes, titres et certificats de qualifications enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles.

## CHAPITRE 1

### **ORGANISATION DE LA FORMATION A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours »**

#### **1. L'autorité d'emploi**

La FNMNS (autorité d'emploi et de formation) répond aux dispositions de l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours.

LA FNMNS, et par délégation, la délégation départementale qui assure l'organisation d'une action de formation «de formateur», a pour responsabilité de :

- S'assurer des qualifications des formateurs (à jour de leur formation continue conformément aux textes en vigueur).
- Veiller à la bonne gestion et organisation du stage.
- Etablir si nécessaire un règlement intérieur et le diffuser aux stagiaires.
- Etablir si nécessaire une attestation de présence destinée aux stagiaires.
- Entériner l'évaluation de qualification des participants.

#### **2. But de la formation**

La qualification à l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAEF PS) » à pour objet l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer la formation à l'unité d'enseignement relatives « aux premiers secours en équipe ».

#### **3. Condition d'admission en formation**

L'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAEF PS) est accessible à toute personne majeure :

- détenant un certificat de compétences de « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) délivré conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 novembre 2007 susvisé et satisfaisant aux dispositions de l'arrêté du 24 mai 2000 susvisé.
- Détenant une attestation de pédagogie initiale et commune de formateur (PIC F).

#### **4. Pré-requis et tutorat**

En marge des conditions d'admission aucun pré-requis n'est demandé. Toutefois, une grande motivation ainsi qu'une très bonne connaissance des fiches de procédures, des fiches techniques et matériels des recommandations aux premiers secours sont indispensables à l'unité d'enseignement à l'emploi de formateur aux premiers secours.

Le suivi de l'intégralité d'une formation initiale "PSE" réalisé par un "tuteur" n'a pas de caractère obligatoire, mais est fortement recommandé. Ce tutorat permet au futur apprenant de prendre pleinement conscience de son rôle et de découvrir la partie pédagogique d'une unité d'enseignement de premiers secours.

#### **5. Durée de formation**

La durée minimale de formation est fixée à 70 heures, conformément à l'arrêté du 03 septembre 2012. Cette durée comprend le temps nécessaire à l'acquisition des compétences de Pédagogie Initiale Commune de Formateur (PICF), ainsi que les compétences de formateur aux premiers secours.

Dans le présent référentiel, la durée totale indicative est de **76** heures, dont **16** heures nécessaires à l'acquisition des compétences **de PICF et 60 heures** nécessaires à l'acquisition des compétences de la **PAEF PS**.

#### **6. Qualification des formateurs**

L'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAEF PS) est dispensée par une équipe pédagogique dont la composition est arrêtée par l'autorité d'emploi assurant la formation. Cette équipe pédagogique est composée de formateurs, dont l'un est désigné comme responsable pédagogique.

Chaque membre de l'équipe pédagogique doit satisfaire aux conditions suivantes :

- être détenteur du certificat de compétences « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs ».
- être détenteur du certificat de compétences « Formateur aux premiers secours » (PAEF PS).
- satisfaire aux dispositions de formation continue en vigueur conformément à l'arrêté du 20 mai 2000.

Le responsable pédagogique doit de surcroît être détenteur du certificat de compétences « Conception et encadrement de formation » (CEAF).

## 7. Encadrement de la formation

Le nombre d'apprenants par session de formation est compris entre 6 et 24 inclus. Le taux d'encadrement pour l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAEF PS) est proportionnel au nombre d'apprenants. En tout état de cause, il ne peut être inférieur aux minima figurant dans le tableau ci-dessous, pour les phases d'enseignement présentiel :

Nombre d'apprenants		6 à 8	9 à 16	17 à 24
équipe pédagogique	Responsable pédagogique	1		
	Formateur(s)	1	2	3

## 8. Méthodes et techniques pédagogiques

L'unité d'enseignement de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » est une formation initiale qui apporte des connaissances pédagogiques spécifiques, principalement par des exposés interactifs, qui viennent compléter celles de « Pédagogie initiale et commune de formateur » pour assurer une unité d'enseignement de premiers secours. Elle utilise une méthode pédagogique active par objectifs, les exercices d'application occupant l'essentiel du temps de la formation.

L'atteinte des objectifs de « savoir » est nécessaire pour atteindre les objectifs de « savoir-faire et savoir-être ». Les techniques pédagogiques qui permettent d'aborder les objectifs de savoir sont : l'exposé interactif, le travail de groupe, etc....

Les formateurs doivent s'assurer de l'acquisition de ces connaissances par le groupe de participants, éventuellement par des tests écrits. Le résultat de ces tests peut servir à l'évaluation continue des participants.

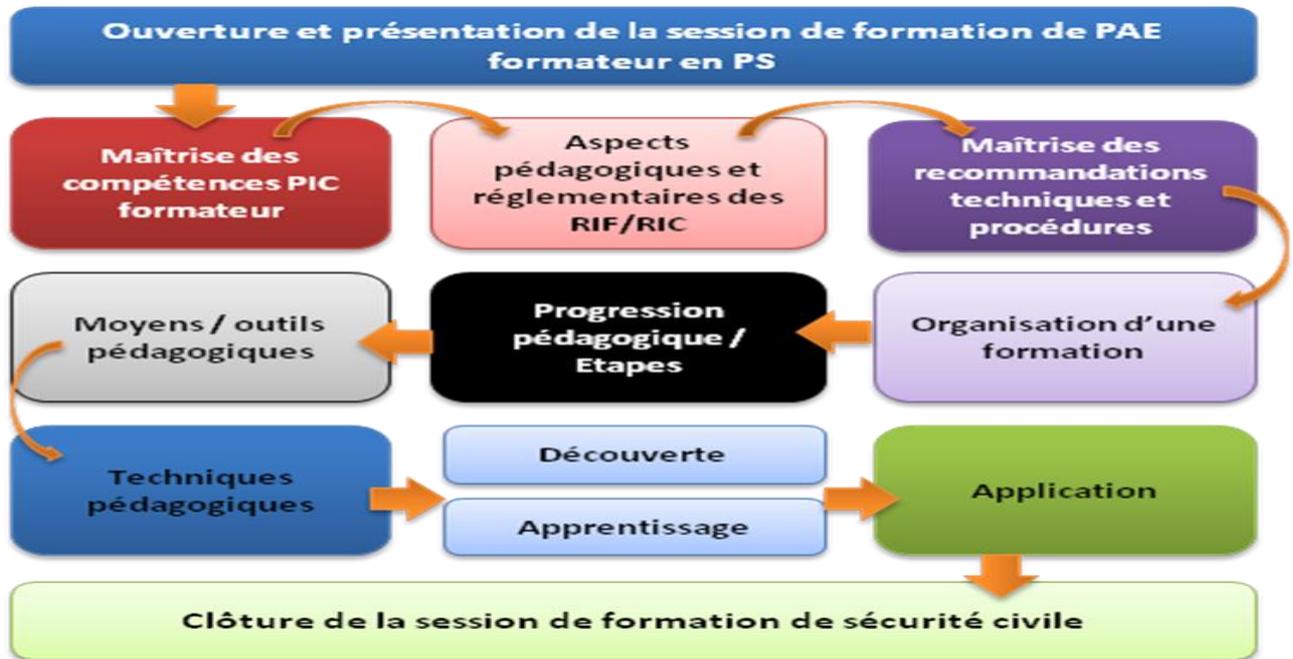
## 9. Dispositions communes à toutes les formations de formateurs

### 1. Le déroulement de la formation

La formation de l'unité d'enseignement de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » est organisée en plusieurs parties, comportant une ou plusieurs séquences pédagogiques.

Ces actions de formation présentent trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne. En d'autre terme, la formation proposée est modulaire, progressive et intégrée :

- ◆ **Modulaire**, car la pédagogie dispensée repose sur des parties cohérentes, correspondant à des situations d'enseignement spécifiques,
- ◆ **Progressive**, parce que la validation du cycle complet de formation nécessite l'acquisition successive des différentes parties,
- ◆ **Intégrée**, car cet enseignement réalise une interpénétration des savoirs théoriques et pratiques et vise à assurer un comportement efficace face à un enseignement.



## 2. Le participant

L'exigence de compétences que requiert l'activité de candidat formateur induit que le participant à une des formations permettant d'acquérir cette qualité de formateur, doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte, une implication totale et une participation active à la formation. Il devra en outre s'intégrer dans une démarche de réflexion et de production en groupe dans le but de s'intégrer plus tard au sein d'une équipe pédagogique. Il en va de sa responsabilité.

Dans le même esprit, à partir du moment où un acteur de sécurité civile obtient la qualification de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur PS », il lui appartient : de participer activement aux actions et réunions de l'équipe pédagogique, de participer et d'animer des formations initiales voire continues, de maintenir son niveau de compétences en poursuivant une auto formation par la lecture régulière des différentes fiches afférentes aux premiers secours ou tout autre support. En effet, la formation reçue se doit d'être entretenue.

## 3. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit avoir une parfaite maîtrise des connaissances, des techniques, des

procédures et des conduites à tenir qu'exige l'activité de formateur de formateurs de sécurité civile. En d'autre terme, elle doit maîtriser parfaitement et appliquer les recommandations détaillées dans les référentiels internes de formation et de certification de la FNMNS. Chaque formateur doit mettre en œuvre toutes ses qualités personnelles, pédagogiques et techniques au service de l'apprentissage pédagogique des participants.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique doit s'assurer continuellement, c'est à dire au fur et à mesure du déroulement des séquences pédagogiques, du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant.

#### 4. L'Archivage

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents.

Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations agréés par le ministère chargé de la sécurité civile.

Sont considérés comme documents administratifs, au sens du présent référentiel, tous dossiers, comptes rendus, procès-verbaux, fiches d'évaluation... qui comportent une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives, avis, prévisions et décisions, qui émanent des organismes de formation agréés pour les formations aux gestes élémentaires de secours.

Ces documents peuvent revêtir la forme d'écrits, d'enregistrements sonores ou visuels, de documents existants sur support informatique ou pouvant être obtenus par un traitement automatisé d'usage courant.

Les différentes parties d'un dossier pédagogique de la formation PAEF PS doivent être archivées, à titre de justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, ainsi que pour la documentation historique de la recherche. Cet archivage permet également l'analyse à posteriori des documents, attestant ainsi de la qualité de la formation, et permettant le cas échéant, de définir le niveau de responsabilité de chaque acteur de la formation.

Le responsable pédagogique de la formation veillera à la présence de la totalité et de l'intégralité des documents sus-cités. La délégation est chargée de cet archivage.

Pour toute formation « PAEF PS » la méthode d'archivage est la suivante :

	Evaluation du participant	Durée	Evaluation de la formation	Durée	Procès-verbal de la formation	Durée
<b>DELEGATION</b>	<b>X</b>	<b>5 ans</b>	<b>X</b>	<b>5 ans</b>	<b>X</b>	<b>30 ans</b>
<b>CNF</b>					<b>X</b>	<b>30 ans</b>

## 5. Matériel pédagogique

Pour une formation préparant à l'unité d'enseignement « PAE Formateur aux Premiers Secours » qui est contextualisée dans un domaine particulier, il convient que les différents acteurs de la formation (formateurs, stagiaires...) disposent des matériels pédagogiques, techniques et logistiques nécessaires au bon déroulement de la formation (annexe 1).

### CHAPITRE 2

## L'ÉVALUATION DE LA FORMATION D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

### 1. Principe

L'évaluation est un temps essentiel de la formation. Cependant, il demeure capital de s'interroger en permanence sur les enjeux de l'évaluation. Pourquoi évaluer ? Pour qui évaluer ? Comment évaluer ? Qui évaluer ? Évaluer quoi ? Quand évaluer ?

L'évaluation est présente à tous les moments du déroulement de l'action de formation. Pour ce faire, elle est centrée par les formateurs vers les apprenants, en lien avec les objectifs pédagogiques assignés à la formation « PAEF PS ». Il convient de réaliser les évaluations en gardant à l'idée l'importance, l'efficacité et l'innocuité des techniques et des comportements qui conduisent le futur formateur. Cette notion est fondamentale.

### 2. Concept global de l'évaluation

Pour progresser, l'apprenant doit être informé, de façon permanente, par l'équipe pédagogique des résultats de son travail. En ce sens, l'évaluation est, en outre, une méthode qui permet de comparer une situation de départ à une situation d'arrivée.

### 3. L'évaluation des participants

#### 1. Auto-évaluation du participant

Le participant doit être capable de s'auto évaluer en permanence à l'issue de chacune de ses prestations en tant que formateur. Cette étape primordiale permet à l'apprenant de progresser et d'améliorer ses compétences de Formateur aux PS.

#### 2. Evaluation formative

La formation initiale des participants s'appuie sur des critères d'évaluation formative élaborés par l'équipe pédagogique nationale de la FNMNS. Ces critères sont connus par les participants, afin de les guider dans leur apprentissage et de leur indiquer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

#### 3. Evaluation continue (sommativ)

Une évaluation continue réalisée sous forme d'une fiche de suivi et d'évaluation, constitue un élément d'appréciation du participant tout le long de la formation. Elle indique le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation. La fiche de suivi est élaborée par l'équipe pédagogique nationale de la FNMNS. Elle est remplie par l'équipe pédagogique assurant la formation au cours des divers exercices d'application qui ont lieu régulièrement au cours de la formation.

#### **4. Evaluation certificative**

Une évaluation certificative est réalisée à la fin de la formation. Un avis favorable ou défavorable est inscrit par l'équipe pédagogique sur le dossier individuel de suivi et d'évaluation de chaque participant. Ce dossier indique le degré d'atteinte des objectifs. Ce dossier sera présenté à un jury préfectoral en fin de session. Ce jury est chargé, après délibération de déclarer apte ou inapte le candidat. Un certificat de compétences de « **Formateur aux Premiers Secours** » est délivré par la préfecture aux candidats déclarés aptes.

#### **4. Évaluation de la formation**

Il s'agit d'une démarche interne à l'organisme ou à l'association visant à recueillir diverses informations, ayant pour objectif l'amélioration du niveau de la formation et de son déroulement.

Elle se situe à l'issue de la session et ne doit pas empiéter sur le temps de formation. Cette évaluation peut prendre la forme d'un entretien collectif entre l'équipe pédagogique et le groupe de participants ou /et de l'analyse d'un questionnaire.

**CHAPITRE 3**

**MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**  
**« Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours »**

L'unité d'enseignement est conçue de manière à compléter les compétences de formateur de l'apprenant dans le domaine de la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours ».

Son déroulement peut se faire concomitamment à une formation de pédagogie initiale et commune de formateur (PICF), ou indépendamment si l'apprenant est déjà titulaire de cette unité d'enseignement.

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne majeure détenant un certificat de compétences « équipiers secouriste – premiers secours en équipe de niveau 2 » et satisfaisant aux dispositions de l'arrêté du 24 mai 200 susvisé.

**1. Scénarios envisageables :**

PIC Formateur	PAE X		
32h00	xx h		

PIC Formateur 16h00	PAE Formateur Premiers Secours (PS) 60h00
70h00 minimum (76h00 – FNMNS)	



1. Si un apprenant possède l'unité d'enseignement PICF, il intègre la formation au 3<sup>ème</sup> jour de stage.
2. Si un apprenant est titulaire de l'unité d'enseignement PICF et de la PAEF PSC, il intègre la formation au 6<sup>ème</sup> jour de stage.de formation initiale

3. **Si un apprenant ne possède aucune unité d'enseignement**, il doit suivre l'intégralité de la formation soit 76 heures.

Les horaires indicatifs sont donnés pour une PAEF PS d'une durée de 60 heures (hors temps de formation PICF (16h), soit un temps total de 76 heures.

## CHAPITRE 4

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

#### « Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours »

#### 1. Objectif général de la formation :

L'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAEF PS) a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement des premiers secours.

A la fin de cette unité d'enseignement, à partir du référentiel interne de formation et de certification de la FNMNS et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement « Pédagogie initiale et commune de formateur » (PICF), l'apprenant doit être capable de dispenser l'enseignement relatif à la prévention des risques et à l'apprentissage des procédures et des techniques relatives aux premiers secours.

#### 2. Compétences intermédiaires et spécifiques de la formation :

1. *D'évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes, (exposé directif, exposé participatif...).*

**Compétence spécifique 1.1 :** Animer une étude de cas.

2. *D'apporter des connaissances structurées.*

- 2.1 En utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs (PPT, vidéo, transparents, matériels divers...).

**Compétence spécifique 2.1.1 :** Utiliser un support pédagogique de la FNMNS en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.

- 2.2 En explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants (QCM).

**Compétence spécifique 2.2.1 :** Animer un exposé interactif, participatif.

- 2.3 En démontrant, ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels, (Démonstration pratique, Démonstration pratique dirigée...).

**Compétence spécifique 2.3.1 :** Animer une démonstration pratique.

**Compétence spécifique 2.3.2 :** Animer une démonstration pratique dirigée.

*3. D'organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement. (Atelier d'apprentissage...).*

**Compétence spécifique 3.1 :** Organiser et animer un atelier d'apprentissage des gestes.

*4. De placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures. (Mettre en œuvre des cas concrets...).*

**Compétence spécifique 4.1 :** Créer, organiser, animer et évaluer un cas concret.

**Compétence spécifique 4.2 :** Mettre en place une évaluation formative, sommative et certificative.

*5. De placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances.*

**Compétence spécifique 5.1 :** Placer des apprenants dans une situation de travail de groupe en utilisant le remue-méninge, le méta plan,.....

*6. De suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.*

**Compétence spécifique 6.1 :** Utiliser un référentiel interne de formation et de certification de la FNMNS, ainsi que les recommandations et les procédures de la DGSCGC dans un domaine précis.

*7. D'évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.*

**Compétence spécifique 7.1 :** Réaliser une évaluation formative à visée certificative pertinente d'un apprenant dans un domaine précis, conformément au référentiel interne de certification de la FNMNS.

*8. De s'auto évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences.*

**Compétence spécifique 8.1 :** Réaliser son auto-évaluation, dans son rôle de formateur.  
**Compétence spécifique 8.2 :** Conduire un entretien individuel.

*9. D'établir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.*

**Compétence spécifique 9.1 :** Identifier ce qui facilite ou entrave la communication chez un apprenant.

**Compétence spécifique 9.2 :** Maîtriser les concepts de base de la communication nécessaires à une formation des acteurs de sécurité civile.

*10. D'adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations.*

**Compétence spécifique 10.1 :** Maîtriser le cadre réglementaire de la filière formation des acteurs de la sécurité civile, ainsi que les règlements de la FNMNS.

*11. De gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins.*

**Compétence spécifique 11.1 :** Maîtriser le cadre réglementaire lors de l'organisation d'une formation d'acteurs de la sécurité civile, conformément aux recommandations de l'autorité d'emploi : la FNMNS.

*12. De positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs.*

**Compétence spécifique 12.1 :** Appréhender les conditions d'apprentissage d'un adulte, d'un groupe en formation.

**Compétence spécifique 12.2 :** Utiliser une pédagogie par objectif.

**Compétence spécifique 12.3** : Suivre une progression pédagogique

*13. De gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.*

**Compétence spécifique 13.1** : Identifier et gérer les comportements et les attitudes au sein d'un groupe.

**Compétence spécifique 13.2** : Gérer les conflits au sein d'un groupe.

*14. D'utiliser les différents outils de communication et de créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs.*

**Compétence spécifique 14.1.** : Créer un support pédagogique adapté au domaine concerné, (PPT, transparent...).

**Compétence spécifique 14.2** : Utiliser des supports pédagogiques adaptés au domaine concerné en respectant les principes généraux de la communication.

**Compétence spécifique 14.3** : Assurer l'entretien du matériel nécessaire à une formation d'acteurs de la sécurité civile.

**CHAPITRE 5****DEROULEMENT PEDAGOGIQUE A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT****« Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours »**

<b>INTITULE</b>	Unité d'enseignement Pédagogie Appliquée à l'Emploi de formateur PS
<b>SCENARIO PEDAGOGIQUE</b>	Elaboré par l'équipe de formateurs de formateurs de l'EPN FNMNS
<b>DISCIPLINE</b>	Formation de formateur PS
<b>PUBLIC</b>	Elèves formateurs
<b>DUREE LEGALE</b>	70 heures minimum, conformément à l'article 3 de l'article 2 de l'arrêté avec la possibilité de délivrer l'UE PIC F
<b>DUREE TOTAL FNMNS</b>	76 heures.
<b>PRE-REQUIS</b>	Titulaire du PSE2 à jour de sa formation continue /Majeur/ tutorat recommandé
<b>OBJECTIF GENERAL</b>	A la fin de la formation, le formateur doit être capable d'acquérir les capacités nécessaires pour encadrer une action de formation aux premiers secours, à partir d'objectifs fixés dans un référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.
<b>RAPPEL</b>	<i>Les volumes horaires de chaque séquence de formation sont mentionnés à titre indicatif.</i> L'équipe de formateurs passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. De ce fait, en fonction du niveau des stagiaires, la durée de chaque séquence peut être soit augmentée, soit diminuée, Les techniques pédagogiques ou d'animation, les matériels et les documentations peuvent être adaptés par les formateurs.
<b>EVALUATION CERTIFICATIVE</b>	<b>OUI</b>

<p><b>Compétence N° 1</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »</p>	<p>Evalue le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes.</p> <p><b>Compétence spécifique 1.1</b> : Animer une étude de cas.</p>				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'intérêt pédagogique de l'étude de cas.</li> <li>- Indiquer les différentes étapes de l'étude de cas.</li> </ul>	<p>Exposé Directif ou participatif ou Remue-méninges</p>	<p>DECOUVERTE</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Diaporamas Transparents Vidéo</p>
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une étude de cas conformément au référentiel interne de formation.</li> </ul>	<p>La simulation</p>	<p>APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiches d'évaluation sommatives, certificatives. Fiches de suivi...</p>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils pédagogiques pertinents.</li> <li>- Animation du groupe</li> </ul>	<p>Travail de groupe</p>	<p>APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche ou Fiche d'activité</p>

<b>Compétence N° 2.1</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Apporte des connaissances structurées en utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.  <b>Compétence spécifique 2.1.</b> : Utiliser un support pédagogique de la FNMNS en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'intérêt pédagogique de l'utilisation d'un support de formation pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.</li> <li>- Respecter les règles de la communication.</li> </ul>	Exposé Directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer un groupe d'apprenants en utilisant les supports pédagogiques adaptés.</li> <li>- Respecter la progression pédagogique.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Plan de formation Scénario pédagogique Procédure d'apprentissage
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles d'utilisation des supports et des outils pédagogiques.</li> </ul>	Travail de groupe	DECOUVERTE APPRENTISSAGE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité

<b>Compétence N° 2.2</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Apporte des connaissances structurées en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants.  <b>Compétence spécifique 2.2.1</b> : Animer un exposé interactif, participatif.				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'intérêt pédagogique de l'exposé participatif pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.</li> <li>- Respecter les règles de la communication.</li> </ul>	Exposé Directif ou participatif ou Remue-ménages	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer un exposé participatif en utilisant les supports pédagogiques adaptés.</li> <li>- Respecter la progression pédagogique conformément au référentiel interne de formation.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles d'utilisation des supports et des outils pédagogiques.</li> <li>- Respecter les règles de l'exposé participatif.</li> </ul>	Travail de groupe Simulation	DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités

<b>Compétence N° 2.3</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Apporter des connaissances structurées en démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels.  <u>Compétence spécifique 2.3.1</u> : Animer une démonstration pratique. <u>Compétence spécifique 2.3.2</u> : Animer une démonstration pratique dirigée.				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'intérêt pédagogique de la démonstration pratique et de la démonstration pratique dirigée pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.</li> <li>- Indiquer les différentes étapes de la démonstration pratique.</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une démonstration pratique en utilisant les outils pédagogiques adaptés.</li> <li>- Respecter la progression pédagogique conformément au référentiel interne de formation.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles d'utilisation des outils pédagogiques.</li> <li>- Respecter les règles la démonstration pratique dirigée.</li> </ul>	Travail de groupe Simulation	DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités

<b>Compétence N° 3</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement.  <b>Compétence spécifique 3.1 :</b> Organiser et animer un atelier d'apprentissage des gestes.				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'intérêt pédagogique de la phase d'apprentissage..</li> <li>- Définir et préciser l'importance de l'évaluation formative dans l'apprentissage.</li> <li>- Utiliser les règles de la communication : un langage simple et précis.</li> </ul>	Apport de connaissances	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la participation de chacun dans le groupe lors des différentes phases de la formation.</li> <li>- Proposer une démarche de travail permettant à l'ensemble du groupe de progresser pour l'apprentissage d'un geste.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les procédures et les techniques</li> <li>- Evaluation diagnostique.</li> </ul>	Travail de groupe Simulation	DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités

<p><b>Compétence N° 4</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »</p>	<p>Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre des techniques apprises et s'approprier les procédures.</p> <p><b>Compétence spécifique 4.1</b> : Créer, organiser, animer et évaluer un cas concret. <b>Compétence spécifique 4.2</b> : Mettre en place une évaluation formative.</p>				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'intérêt pédagogique de la simulation</li> <li>- Définir et préciser l'importance de l'évaluation formative dans l'apprentissage.</li> <li>- définir et préciser les différentes étapes du cas concret ou de la simulation.</li> </ul>	<p>Exposé Directif ou participatif ou Remue-méninges</p>	<p>DECOUVERTE</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité</p>
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la participation de chacun dans le groupe lors des différentes phases de la formation.</li> <li>- Préparer, faire réaliser et évaluer un cas concret.</li> <li>- Analyser et faire rechercher les causes d'erreurs et les moyens d'y remédier</li> </ul>	<p>La simulation</p>	<p>APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche</p>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier la progression (points positifs, points négatifs).</li> <li>- Repérer l'erreur et faire rechercher la ou les causes</li> <li>- Mettre en œuvre une évaluation formative.</li> </ul>	<p>Travail de groupe Simulation</p>	<p>DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités</p>

<b>Compétence N° 5</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances..  <b>Objectif spécifique 5.1 :</b> Organiser et animer un atelier d'apprentissage des gestes.				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles générales du travail de groupe.</li> <li>- Animer un groupe lors d'une activité.</li> </ul>	Apport de connaissances	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la participation de chacun dans le groupe lors des différentes phases de la formation</li> <li>- Proposer une démarche de travail permettant à l'ensemble du groupe de progresser en situation de travail de groupe.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion d'un groupe.</li> </ul>	Travail de groupe Simulation	DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités

<p><b>Compétence N° 6</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »</p>	<p>Suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.</p> <p><b>Compétence spécifique 6.1 :</b> Utiliser le référentiel interne de formation et de certification de la FNMNS ainsi que les recommandations et les procédures de la DGSCGC dans un domaine précis.</p>				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indiquer les avantages d'une pédagogie par objectif.</li> <li>- Définir les termes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ référentiel interne de formation</li> <li>✓ cas concret</li> <li>✓ critères d'évaluation</li> <li>✓ déroulement d'une séquence pédagogique</li> </ul> </li> <li>- Identifier les différentes parties d'un scénario pédagogique.</li> </ul>	<p>Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges</p>	<p>DECOUVERTE</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité</p>
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les critères de déroulement d'une pédagogie par objectifs d'une formation PAEF PSC</li> </ul>	<p>La simulation</p>	<p>APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche</p>
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lister et justifier les avantages d'une pédagogie par objectif utilisée au cours de la formation.</li> <li>- Donner des définitions conformes.</li> <li>- Repérer au minimum les parties et les durées indicatives d'une séquence de formation.</li> <li>- Repérer les objectifs et les techniques pédagogiques</li> </ul>	<p>Travail de groupe Simulation</p>	<p>DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités</p>

<b>Compétence N° 7</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Evaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluations et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.  <b>Compétence spécifique 7.1 :</b> Réaliser une évaluation formative à visée certificative pertinente d'un apprenant dans un domaine précis conformément au référentiel interne de certification de la FNMNS				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et préciser le rôle de l'évaluation formative, sommative et certificative.</li> <li>- Indiquer les modalités de délivrance d'une unité d'enseignement de formation.</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils d'évaluation du référentiel interne de formation de la FNMNS en conformité avec la formation de PAEF PS</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Plan de formation Scénario pédagogique Procédure d'apprentissage
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une évaluation adaptée à l'activité.</li> <li>- Choisir l'outil d'évaluation adapté à la situation à évaluer.</li> <li>- Utiliser chaque outil d'évaluation à bon escient.</li> </ul>	Travail de groupe	DECOUVERTE APPRENTISSAGE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité

<b>Compétence N° 8</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	S'auto-évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences...  <b>Compétence spécifique 8.1</b> : Réaliser son auto-évaluation, dans son rôle de formateur. <b>Compétence spécifique 8.2</b> : Conduire un entretien individuel				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et préciser l'intérêt de l'auto évaluation.</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils d'évaluation du référentiel interne de formation de la FNMNS en conformité avec la formation de PAEF PS.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Plan de formation Scénario pédagogique Procédure d'apprentissage
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une évaluation adaptée à l'activité.</li> <li>- Choisir l'outil d'évaluation adapté à la situation à évaluer.</li> <li>- Utiliser chaque outil d'évaluation à bon escient</li> </ul>	Travail de groupe	DECOUVERTE APPRENTISSAGE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité

<p><b>Compétence N° 09</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »</p>	<p>Etablir une communication dans le cadre de formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.</p> <p><b>Compétence spécifique 9.1</b> : Identifier ce qui facilite ou entrave la communication chez un apprenant. <b>Compétence spécifique 9.2</b> : Maitriser les concepts de base de la communication nécessaire à une formation des acteurs de sécurité civile.</p>				
	<p><b>Résultat Attendu</b></p>	<p><b>Techniques pédagogiques</b></p>	<p><b>Type d'activité</b></p>	<p><b>Méthode pédagogique</b></p>	<p><b>Aides pédagogiques</b></p>
<p><b>PICF</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître ce qui facilite ou entrave la communication chez un apprenant.</li> <li>- Définir l'intérêt de la maîtrise de base de la communication.</li> </ul>	<p>Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges</p>	<p>DECOUVERTE</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité</p>
<p><b>Formation PAEF PS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils de la communication pertinents.</li> </ul>	<p>La simulation</p>	<p>APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Plan de formation Scénario pédagogique Procédure d'apprentissage</p>
<p><b>Evaluation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les règles de la communication.</li> </ul>	<p>Travail de groupe</p>	<p>DECOUVERTE APPRENTISSAGE</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche ou Fiche d'activité</p>

<b>Compétence N° 10</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations.  <b>Compétence spécifique 10.1</b> : Maîtriser le cadre réglementaire de la filière formation des acteurs de la sécurité civile, ainsi que les règlements de la FNMNS.				
	Résultat Attendu	Techniques pédagogiques	Type d'activité	Méthode pédagogique	Aides pédagogiques
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter sa posture en maîtrisant le contexte juridique.</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le cadre réglementaire de la formation en respectant le contexte juridique.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Plan de formation Scénario pédagogique Procédure d'apprentissage
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser l'attitude la plus adaptée pour faciliter la progression du groupe.</li> </ul>	Travail de groupe	DECOUVERTE APPRENTISSAGE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité

<b>Compétence N° 11</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins et aux contraintes de formation.  <b>Compétence spécifique 11.1 :</b> Maîtriser le cadre réglementaire lors de l'organisation d'une formation d'acteurs de la sécurité civile, conformément aux recommandations de l'autorité d'emploi : la FNMNS.				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indiquer les modalités d'ouverture et de clôture d'une formation de sécurité civile.</li> <li>- Indiquer les principales tâches administratives à réaliser en cours de formation.</li> <li>- Indiquer les modalités de délivrance de l'unité d'enseignement « PIC F ».</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Vidéo
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la présence des participants en faisant remplir une fiche de présence journalière lors d'une formation de sécurité civile.</li> <li>- Renseigner la fiche de suivi avec le participant.</li> <li>- Renseigner les fiches d'évaluation.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiches d'évaluation sommatives, certificatives. Fiches de suivi...
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux données de la FNMNS, entité d'appartenance du Formateur.</li> <li>- La fiche de présence, les fiches de suivi, le procès-verbal, les fiches d'évaluation formatives, la fiche d'évaluation certificative et l'attestation de réussite sont conformes au RNC de la FNMNS.</li> </ul>	Simulation / Cas concret	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité

<b>Compétence N° 12</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	Positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs.  <u><b>Compétence spécifique 12.1</b></u> : Appréhender les conditions d'apprentissage d'un adulte, d'un groupe en formation. <u><b>Compétence spécifique 12.2</b></u> : Utiliser une pédagogie par objectif. <u><b>Compétence spécifique 12.3</b></u> : Suivre une progression pédagogique				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les règles d'apprentissage et de communication chez l'adulte.</li> <li>- Connaître les règles générales du travail de groupe.</li> <li>- Faciliter l'acquisition des savoirs.</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender les conditions d'apprentissage d'un adulte, d'un groupe en formation.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Plan de formation Scénario pédagogique Procédure d'apprentissage
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer une démarche de travail permettant à l'ensemble du groupe de progresser pour l'apprentissage d'un geste.</li> </ul>	Travail de groupe	DECOUVERTE APPRENTISSAGE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité

<b>Compétence N° 13</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »	De gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.  <b>Compétence spécifique 13.1 :</b> Identifier et gérer les comportements et les attitudes au sein d'un groupe. <b>Compétence spécifique 13.2 :</b> Gérer les conflits au sein d'un groupe				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différents comportements d'un groupe au travail.</li> <li>- Repérer ce qui entrave la production d'un groupe au travail.</li> <li>- Définir les différents rôles dans un groupe au travail : animateur, rapporteur.</li> </ul>	Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges	DECOUVERTE	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité
<b>Formation PAEF PS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la participation de chacun dans le groupe lors des différentes phases de la formation.</li> <li>- Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe.</li> <li>- Gérer les conflits au sein du groupe.</li> </ul>	La simulation	APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les risques liés au travail d'un groupe.</li> <li>- Evaluer les risques liés à l'environnement dans lequel un groupe travail</li> </ul>	Travail de groupe Simulation	DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION	Pédagogie par Objectif (P.P.O)	Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités

<p><b>Compétence N° 14</b> Conformément à l'arrêté du 8 août 2012 fixant le RNC de sécurité civile relatif à l'UE « PIC F »</p>	<p>Utiliser les différents outils de communication et de créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs..</p> <p><b>Compétence spécifique 14.1.</b> : Créer un support pédagogique adapté au domaine concerné. (PPT, transparent...)</p> <p><b>Compétence spécifique 14.2</b> : Utiliser des supports pédagogiques adaptés au domaine concerné en respectant les principes généraux de la communication.</p> <p><b>Compétence spécifique 14.3</b> : Assurer l'entretien du matériel nécessaire à une formation d'acteurs de la sécurité civile..</p>				
	<b>Résultat Attendu</b>	<b>Techniques pédagogiques</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Méthode pédagogique</b>	<b>Aides pédagogiques</b>
<b>PICF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les différents outils de communication.</li> <li>- Créer des supports pédagogiques (transparents, diaporamas...)</li> <li>- Respecter les règles de réalisation d'un support pédagogique.</li> </ul>	<p>Exposé directif ou participatif ou Remue-méninges</p>	<p>DECOUVERTE</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Diaporamas Transparents Tableau blanc Fiche de tâche Fiche d'activité</p>
<b>Formation PAEF PSC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser et (ou) utiliser un support pédagogique adapté.</li> <li>- Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe.</li> <li>- Gérer les conflits au sein du groupe.</li> </ul>	<p>La simulation</p>	<p>APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser un langage clair et compréhensible pour tous.</li> <li>- Faire participer et laisser s'exprimer les apprenants.</li> <li>- Utiliser le support adapté.</li> </ul>	<p>Travail de groupe Simulation</p>	<p>DECOUVERTE APPRENTISSAGE APPLICATION</p>	<p>Pédagogie par Objectif (P.P.O)</p>	<p>Fiche de tâche ou Fiche d'activité Fiche d'évaluation de suivi des capacités</p>

**CHAPITRE 6****SYNTHESE DES COMPETENCES RELATIVES A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT****« Pédagogie Appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours »**

U.E.		PAEF PS			
INTITULE		CAPACITES	Références FT ou FA	Limites - Etendues	OBJECTIFS
<b>COMPETENCES</b>	1	Animation de groupe		Dynamique de groupe	Animer un groupe lors d'une activité
		Evaluation		Evaluation diagnostique	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
		Moyens pédagogiques		Les supports et outils pédagogiques	Utiliser des moyens pédagogiques
		Techniques pédagogiques		Les techniques de l'activité de découverte	Réaliser une technique pédagogique
	2.1	Communication		Principes de base de la communication	Appliquer les règles de la communication
		Moyens pédagogiques		Règles d'utilisation des supports et outils pédagogiques	Utiliser des moyens pédagogiques
		Progression pédagogique		Construction des savoirs	Respecter la progression pédagogique
		Techniques pédagogiques		Techniques de l'activité démonstrative	Réaliser une technique pédagogique
	2.2	Animation de groupe		Dynamique de groupe	Animer un groupe lors d'une activité
		Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
		Evaluation		Evaluation diagnostique	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
		Moyens pédagogiques		Les supports et outils pédagogiques	Utiliser des moyens pédagogiques
	2.3	Techniques pédagogiques		Techniques de l'activité démonstrative	Réaliser une technique pédagogique
		Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
		Techniques pédagogiques		Techniques de l'activité démonstrative	Réaliser une technique pédagogique

<b>COMPETENCES</b>	3	Animation de groupe		Gestion de groupe	Animer un groupe lors d'une activité
		Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
		Evaluation		Evaluation formative	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
		Techniques pédagogiques		Techniques de l'activité d'apprentissage	Réaliser une technique pédagogique
	4	Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
		Evaluation		Evaluation formative	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
		Techniques pédagogiques		Techniques de l'activité d'application	Réaliser une technique pédagogique
	5	Animation de groupe		Fonction de groupe	Animer un groupe lors d'une activité
				Gestion de groupe	
				Dynamique de groupe	
	6	Progression pédagogique		Les étapes et objectifs de la formation	Respecter la progression pédagogique
		Référentiel interne de formation		Les référentiels (aspect pédagogique)	Conduire une formation
	7	Evaluation		Evaluations Formative-Sommative-Certificative	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
		Outils d'évaluation		Principes d'utilisation	Utiliser les outils d'évaluation
	8	Evaluation		Auto-évaluation	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
				Evaluation de la formation	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité
9	Communication		Principes de base	Appliquer les règles de la communication	
	Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage	

<b>COMPETENCES</b>	10	Compétences d'un formateur		Savoir-être du formateur	Contextualiser ses compétences de formateur dans un cadre institutionnel
		Référentiel interne de formation		Les référentiels (aspect réglementaire)	Conduire une formation
	11	Organisation d'une formation		Aspects administratifs et logistiques	Réaliser les tâches administratives et matérielles d'une formation
				Gestion d'une formation	Réaliser le lancement d'une formation
					Réaliser la clôture d'une formation
	12	Animation de groupe		Gestion de groupe	Animer un groupe lors d'une activité
		Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
	13	Animation de groupe		Fonction de groupe	Animer une séquence de formation
				Gestion de groupe	
				Dynamique de groupe	
				Gestion des conflits	
		Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
	14	Conditions d'apprentissage		Facilitation des acquisitions des savoirs	Favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
		Moyens pédagogiques		Règles d'utilisation des outils pédagogiques	Utiliser des moyens pédagogiques
Création des supports pédagogiques				Utiliser des moyens pédagogiques	

**CHAPITRE 7****CHRONOGRAMME RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT****« Pédagogie Appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours »**

CHRONOLOGIE	THEMES	COMPETENCES VISEES	DUREE	LIMITES	NATURE DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE			RESULTATS ATTENDUS
				ETENDUES	Découverte	Apprentissage	Application Formation aux Premiers Secours	
Ouverture et présentation de la formation			01h00		Présentation croisée	Exposé interactif		Présenter les participants, l'encadrement et la formation
1	Compétences du formateur d'acteur de sécurité civile	C10	01h00	Attitudes et comportement du formateur	Remue-méninges	Exposé directif	Transversalité PAE F	Appliquer ses compétences de formateur dans une formation aux premiers secours au sein de sa structure
2	Progression pédagogique d'une formation de sécurité civile	C2 C6	02h00	Construction des savoirs	Exposé participatif		Transversalité PAE F	Respecter la progression pédagogique
				Etapes & objectifs de la formation				
3	RIF / RIC PAEF de la FNMNS	C6 C10	02H00	Aspect pédagogique et réglementaire du référentiel	Travail de groupe	Exposé interactif	Transversalité PAE F	Indiquer les modalités du RIF
4	Moyens pédagogiques lors d'une formation de sécurité civile	C1 C2 C14	02h00	Outils-supports	Travail de groupe	Démonstration pratique Entrainement par atelier	Transversalité PAE F	Utiliser des moyens pédagogiques
				Création	Post -it ou Méta-plan	Exposé participatif		
5	Communication	C2 C9	02h00	Principes de base	Jeux de communication	Exposé interactif	Transversalité PAE F	Appliquer les règles de la communication
6	Animation de groupe	C1 C2 C3 C5 C12 C13	02h00	Gestion de groupe	Jeu de rôles	Exposé interactif  Vidéo	Transversalité PAE F	Animer un groupe lors d'une activité

CHRONOLOGIE	THEMES	COMPETENCES VISEES	DUREE	LIMITES	NATURE DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE			RESULTATS ATTENDUS
				ETENDUES	Découverte	Apprentissage	Application Formation aux Premiers Secours	
7	Conditions d'apprentissage de l'adulte	C2 C3 C4 C9 C12 C13 C14	01h00	Facilitation de l'acquisition des savoirs	Travail de groupe	Exposé directif	Transversalité PAE F	Expliquer et favoriser les conditions nécessaires à l'apprentissage
8	Techniques pédagogiques	C1 C2 C3 C4	03h00	Techniques propres à chaque activité pédagogique	Etude de cas Questionnement Vidéo	Exposé interactif DP – DPD Méthode miroir Entraînement par atelier	Transversalité PAE F	Réaliser une technique pédagogique
9	Progression pédagogique d'une formation de PSC FNMNS	C2 C6	02h00	Construction des savoirs Etapes & objectifs de la formation	Exposé participatif	Transversalité PAE F	Respecter la progression pédagogique	Progression pédagogique d'une formation de sécurité civile
10	RIF / RIC PAEF PSC FNMNS	C6 C10	02H00	Aspect pédagogique et réglementaire du référentiel	Travail de groupe	Exposé interactif	Transversalité PAE F	Indiquer les modalités du RIF
11	Techniques pédagogiques PSC FNMNS	C1 C2 C3 C4	12h00	Techniques propres à chaque activité pédagogique	Etude de cas Questionnement Vidéo	Exposé interactif DP – DPD Méthode miroir Entraînement par atelier	Transversalité PAE F	Réaliser une technique pédagogique
12	Evaluations PSC FNMNS	C1 C2 C3 C4 C7 C8	08h00	Evaluation diagnostique Evaluation formative Outils d'évaluation Evaluation sommative Evaluation de certification Auto-évaluation	Questionnement Travail de groupe	Exposé interactif Entraînement Exposé directif	Transversalité PAE F	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité  Connaitre les principes de l'auto-évaluation et de l'évaluation d'une formation
13	Progression pédagogique d'une formation de PS FNMNS	C2 C6	02h00	Construction des savoirs Etapes & objectifs de la formation	Exposé participatif	Transversalité PAE F	Respecter la progression pédagogique	Progression pédagogique d'une formation de sécurité civile

CHRONOLOGIE	THEMES	COMPETENCES VISEES	DUREE	LIMITES	NATURE DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE			RESULTATS ATTENDUS	
				ETENDUES	Découverte	Apprentissage	Application Formation aux Premiers Secours		
1 4	RIF / RIC PAEF PS FNMNS	C6 C10	04H00	Aspect pédagogique et réglementaire du référentiel	Travail de groupe	Exposé interactif	Transversalité PAE F	Indiquer les modalités du RIF	
1 5	Techniques pédagogiques PS FNMNS	C1 C2 C3 C4	12h00	Techniques propres à chaque activité pédagogique	Etude de cas Questionnement Vidéo	Exposé interactif DP – DPD Méthode miroir Entraînement par atelier	Transversalité PAE F	Réaliser une technique pédagogique	
1 6	Evaluations PS FNMNS	C1 C2 C3 C4 C7 C8	12h00	Evaluation diagnostique	Questionnement	Exposé interactif	Transversalité PAE F	Réaliser une évaluation adaptée à l'activité	
				Evaluation formative					
				Outils d'évaluation					
				Evaluation sommative					
				Evaluation de certification	Travail de groupe	Exposé directif			Connaitre les principes de l'auto-évaluation et de l'évaluation d'une formation
				Auto-évaluation					
1 7	Organisation d'une formation	C11	04h00	Aspects administratifs	Travail de groupe	Exposé interactif	Transversalité PAE F	Expliquer les tâches administratives et matérielles d'une formation	
				Aspects logistiques					
				Gestion d'une formation					
Clôture de la formation			2h00	Synthèse et évaluation de la formation	X	X	Questionnaire	Faire évaluer la formation par les participants. Exploiter les questionnaires Délivrer les attestations	
TOTAL			76h00						

# REFERENTIEL INTERNE DE CERTIFICATION

## CHAPITRE 1

### **LES CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Pédagogie Appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours »**

#### **1. Principe**

L'évaluation est présente à tous les moments du déroulement de l'action de formation. Pour ce faire, elle est centrée par les formateurs vers les apprenants, en lien avec les objectifs pédagogiques assignés à la formation « PAE PS ». Il convient de réaliser les évaluations en gardant à l'idée l'importance, l'efficacité et l'innocuité des techniques et des comportements qui conduisent le futur formateur PS. Cette notion est fondamentale.

Pour progresser, l'apprenant doit être informé, de façon permanente, par l'équipe pédagogique des résultats de son travail. En ce sens, l'évaluation est, en outre, une méthode qui permet de comparer une situation de départ à une situation d'arrivée. Des mesures individuelles (entretien, questionnaires particuliers, travail hors temps de formation...) peuvent être prises pour accompagner l'apprenant en fonction de ces évaluations et de l'implication de celui-ci.

Ainsi, le processus d'évaluation est normé sur la base de différentes méthodes qui nécessitent une construction, une élaboration et une validation en plusieurs étapes :

- Evaluation formative
- Evaluation sommative (simulation et épreuve écrite)
- Evaluation de certification

Le présent chapitre énumère les différentes évaluations utilisées en formation PAE PS. Les différentes fiches d'évaluation y sont aussi présentées.

#### **2. L'évaluation formative**

L'évaluation formative permet au participant de prendre conscience de ses difficultés, de ses erreurs, de ses hésitations, de ses progrès et de ses réussites et, au formateur, de faire le point sur le degré d'atteinte des objectifs.

Quelle que soit sa forme ou sa mise en œuvre, l'évaluation formative est un outil de facilitation, aussi bien pour l'apprenant que pour le formateur, ainsi qu'une aide à l'apprentissage.

Le niveau d'acquisition des participants à la formation sera apprécié lors des différentes mises en situation de « formateur aux Premiers Secours » grâce aux critères d'évaluation disponibles sur chaque fiche d'évaluation formative.

La formation initiale des participants s'appuie sur des critères adaptés, pertinents et spécifiques d'évaluation formative, élaborés par l'équipe pédagogique nationale de la FNMNS.

Ces critères sont connus par les participants afin de les guider dans leur apprentissage et de leur indiquer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Les critères de performance retenus lors de l'évaluation sommative répondent également à des pondérations déclinées selon le principe suivant :

- A : acquis
- B : partiellement acquis
- C : en cours d'acquisition
- D : non acquis

Ces éléments doivent absolument apparaître sur les grilles d'évaluation utilisées par les formateurs de formateurs dans le référentiel des fiches d'activités et des grilles d'évaluation du PAEF PS de la FNMNS. (Exemples...)

A l'issue de l'évaluation de sa prestation de formateur, la fiche d'évaluation formative remplie est présentée au participant. Elle lui permet de prendre en compte le degré d'atteinte des différents objectifs, ses axes d'améliorations.

Elle est conservée dans le dossier type (voir annexes 2 du présent référentiel) et permet en outre de réaliser l'évaluation sommative, continue et certificative du participant.

### 3. L'évaluation sommative

L'évaluation sommative a pour objet de sanctionner (positivement ou négativement) une activité d'apprentissage, afin de comptabiliser ce résultat en vue d'un classement, d'une sélection ou d'une certification.

L'évaluation sommative permet de mesurer le niveau d'acquisition de l'apprenant au cours du cycle de formation. Elle est ponctuelle et s'effectue à des moments bien déterminés dans le déroulement des séquences pédagogiques. Elle peut représenter aussi un processus cumulatif appelé contrôle continu.

A travers ce système de contrôle continu, l'évaluation sommative permet de certifier une ou des compétences en vue d'attribuer le certificat de compétences.

L'évaluation sommative est réalisée sous forme d'une fiche de suivi individuelle. Elle est élaborée par l'équipe pédagogique nationale de la FNMNS et est remplie par l'équipe pédagogique assurant la formation au cours des divers exercices d'application qui ont lieu régulièrement au cours de la formation et permet de suivre la progression du participant.

Il peut la consulter au même titre que la fiche d'évaluation formative tout au long de la formation. Elle sera signée par ce dernier en fin de formation.

### **3.1 Les simulations**

L'évaluation sommative est pratiquée par le formateur de formateurs lui-même, tout au long de la formation (et non en fin de formation). L'équipe pédagogique organise des périodes de simulation pour évaluer les apprenants sur les objectifs pédagogiques de la formation.

Lors de la formation et à l'issue de chaque restitution, le formateur reporte son appréciation « **A** » ou « **B** » ou « **C** », sur la fiche d'évaluation des savoirs (annexe 2.1) dans les cases « restitutions de 1 à 4 ».

Les compétences 10 et 11 font l'objet d'une évaluation écrite.

### **3.2 L'épreuve écrite**

L'évaluation de l'apprenant à l'unité d'enseignement PAEF PS comprend une épreuve écrite qui doit être réalisée par chaque participant et de manière individuelle. Cette dernière permet de mesurer le niveau d'acquisition des savoirs théoriques en matière d'action de formation.

Le questionnaire porte sur l'ensemble des compétences. Toutefois, l'ensemble des questions constituant l'épreuve écrite doit être réparti pour 25% sur la compétence 10, 25% sur la compétence 11.

L'évaluation écrite s'attache à des critères fondés sur une échelle numérique, comptant sur 20 points. En tout état de cause, la note chiffrée définitive du stagiaire est fixée par l'équipe pédagogique sur la base de points entiers.

Toute absence non justifiée d'un candidat lors du temps fixé pour l'évaluation écrite entraîne l'attribution de la note de « zéro » pour cette partie de l'évaluation.

## **4. Gestion des échecs**

Un participant doit avoir réussi totalement l'évaluation concernant ses compétences. Dans le cas contraire, il doit suivre à nouveau une formation complète.

Néanmoins, un rattrapage peut être envisagé pour les candidats qui répondent aux conditions suivantes :

### CAS N°1

#### **Les compétences 10 et 11 ne sont pas validées.**

Le candidat doit réaliser à nouveau une évaluation écrite. Celle-ci est effectuée avec un nouveau questionnaire, et peut être réalisée pendant ou à la fin de la formation.

### CAS N°2

Si un stagiaire a atteint au moins **10** des **12** compétences exigées par la formation sur « la fiche d'évaluation des savoirs », (hors compétences 10 et 11 et la compétence Te), celui-ci peut bénéficier de séances de rattrapage qui lui seront proposées pour valider les compétences non atteintes. Ces séances de rattrapage peuvent se dérouler pendant ou à la fin de la formation

### CAS N°3

Si un stagiaire a atteint moins de **09** des **12** compétences exigées par la formation sur « la fiche d'évaluation des savoirs », (hors compétences 10 et 11 et la compétence Te), ou si le stagiaire n'obtient pas la validation des objectifs non atteints à l'issue des séances de rattrapage, il doit suivre à nouveau une formation complète «PAEF PS ».

## 5. Avis final de l'équipe pédagogique

L'avis final de l'équipe pédagogique, a pour objet, à la suite des évaluations « des savoirs, des savoirs », des évaluations du niveau d'acquisition des procédures et des techniques PS et de l'évaluation écrite, de faire le point sur les acquis afin de certifier et sanctionner le niveau de qualification, de délivrer le certificat de compétences « PAEF PS », pour donner la possibilité à un individu de tenir un emploi lui permettant de participer aux missions de sécurité civile. Elle est obligatoirement associée à la fiche d'évaluation sommative de l'élève formateur (annexe 2.1).

Tous les critères sont connus et la fiche est signée par l'apprenant en fin de formation.

L'avis final de l'équipe pédagogique intervient à l'issue de la formation et se caractérise par un processus de compilation des différentes données relatives aux évaluations formatives accumulées durant la formation et propres à chaque participant en reportant pour chaque compétences, sur la fiche d'évaluation sommative (annexe 2.1), les mentions :

- **« A » pour Acquis** (action efficace et décision argumentée si nécessaire).
- **« B » pour En cours d'acquisition** (action réalisée en partie et décision non argumentée ou action non réalisée, non efficace et décision argumentée).
- **« C » pour Non acquis** (action non réalisée, non efficace, dangereuse ou décision non argumentée).

Ces mêmes mentions seront reportées dans la case « **RATTRAPAGE** » si nécessaire.

L'avis final de l'équipe pédagogique est la conclusion du contrôle continu, de l'évaluation écrite, de l'évaluation du niveau d'acquisition des procédures et des techniques premiers secours, sans oublier de prendre en compte les épreuves de rattrapage.

Elle est effectuée par l'équipe pédagogique ayant assuré la formation avec les outils d'évaluation définis ci-dessous. Elle a une visée globale de sanction et s'exprime dans la mention :

➤ **« OUI » ou « NON » AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Les conditions qui permettent au participant d'avoir l'aptitude à la qualification requise pour l'obtention de l'Unité d'enseignement « PAEF PS » sont :

➤ **Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation écrite initiale ou de rattrapage (annexe 2.3).**

➤ **Atteindre au moins deux fois la maîtrise des techniques et des procédures aux PS (Te) sur la fiche d'évaluation des « savoirs » en utilisant la grille d'évaluation formative des techniques et procédures PS (Annexe 2.2).**

➤ **Valider par un « A » au cours des restitutions ou évaluations, le nombre de fois nécessaire, la compétence dans la fiche d'évaluation « des savoirs » (indiqué par le nombre de cases grisées).**

COMPETENCES	1	2	3	4	Rattrapage	OBSERVATIONS
De placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures (Mettre en œuvre des cas concrets...).	4					Exemple : 2 fois pour la compétence N°4
De suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.	6					Exemple : 1 fois pour la compétence N°7
D'évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.	7					

Au regard des résultats obtenus, l'équipe pédagogique qui assure la certification renseigne le résultat final sur la fiche individuelle d'évaluation sommative à visée certificative (annexe 2.4), sous la rubrique :

- « **VALIDATION DE LA FORMATION – AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE** » en rayant la mention « OUI » ou « NON »

**FICHE D'ÉVALUATION SOMMATIVE DE L'ÉLÈVE FORMATEUR**  
**« Pédagogie appliquée à l'emploi de formateurs aux premiers secours »**

Dates et lieu de la formation : .....

Nom et prénom de l'apprenant : .....

EVALUATIONS SOMMATIVES DE LA FORMATION	VALIDATION DE LA FORMATION		OBSERVATION
	OUI	NON	
EVALUATION DES « SAVOIRS » DE L'ÉLÈVE FORMATEUR (annexe 2.1).	OUI	NON	
EVALUATION DE LA MAÎTRISE DES PROCEDURES ET DES TECHNIQUES PSC1 (te) (annexe 2.2).	OUI	NON	
EVALUATION ECRITE (annexe 2.3).	OUI	NON	
<small>* Reporter les résultats des fiches d'évaluation sommatives.                      - « OUI » = répond à l'ensemble des critères exigés                      - « NON » = ne répond pas aux critères exigés</small>			<b>AVIS FINAL DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</b>

Rayer les  
mentions inutiles

**Pour obtenir l'aptitude finale « OUI », le participant doit répondre à l'ensemble des critères exigés et obtenir un « OUI » aux 3 évaluations sommatives. Tout manquement à l'obligation du respect des critères exigés entraînant un « NON », entraîne un avis final négatif.**

## CHAPITRE 2

### **L'ÉVALUATION DE LA FORMATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Pédagogie Appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours »**

#### **1. L'auto-évaluation du participant**

L'auto-évaluation du formateur aux Premiers Secours est une phase essentielle. Pendant toute la formation, l'apprenant doit être capable, à l'issue de chaque journée, de situer le niveau d'acquisition des différentes capacités afférentes au formateur aux Premiers Secours.

La fiche d'auto-évaluation réalisée par l'équipe pédagogique de la FNMNS permet de vérifier quotidiennement la bonne appréciation et la justesse des observations émises par chaque apprenant quant à leurs différentes prestations. Elle sera aussi prise en compte dans l'évaluation de ce dernier (annexe 2.5).

#### **2. L'évaluation de la formation**

L'évaluation de la formation analyse le système de formation dans ses différentes composantes :

- Pertinence des méthodes,
- Conditions d'emploi et qualité des outils pédagogiques,
- Niveau d'acquisition du savoir,
- Niveau de la logistique,
- Intérêt des contenus, etc....

Au sens strict de la norme, l'évaluation de la formation est l'action d'apprécier, à l'aide des critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques. Elle se situe à l'issue de la session de formation.

Cette évaluation prend la forme d'un tour de table entre l'équipe pédagogique et le groupe de participants et d'une fiche d'évaluation de formation. (Questionnaire de satisfaction annexe 3).

A l'issue, le responsable pédagogique assure une synthèse de ces réponses et la transmet à son autorité d'emploi. Une compilation de ces synthèses est effectuée une fois par an par le CNF de la FNMNS et transmis à la DGSCGC.

L'ensemble de ces résultats doit permettre à l'équipe d'encadrement qui a dispensé l'enseignement de tirer toutes les conclusions qui s'imposent et qui peuvent apporter des axes d'amélioration.

### **CHAPITRE 3**

## **LA CERTIFICATION DE LA FORMATION A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Pédagogie Appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours »**

L'acquisition des compétences relatives à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » est sanctionnée par la délivrance du certificat de compétences de « formateur aux premiers secours » selon les modalités suivantes :

### **1. Composition du jury**

Le préfet fixe la date et le lieu de convocation du jury. Il en arrête lui-même la composition.

Dans le cadre de la certification relative à la présente unité d'enseignement :

- Les membres du jury, titulaires du brevet national d'instructeur de secourisme, doivent détenir le certificat de compétences de « formateur de formateurs », ainsi que le certificat de compétences de « formateur aux premiers secours » ou de « formateur en prévention et secours civiques », et satisfaire aux dispositions du maintien des acquis et de la formation continue en vigueur.
- La qualification dans le domaine de la pédagogie du secourisme est reconnue par la détention du certificat de compétence de « formateur en prévention et secours civiques » ou « formateur aux premiers secours » et la satisfaction aux dispositions de l'arrêté en vigueur.

### **2. Composition des dossiers**

Les dossiers sont présentés au jury par l'organisme ayant assuré la formation. Ils comprennent une copie du présent Référentiel Interne de Certification. Pour chaque candidat :

- une photocopie de la pièce d'identité valable (personne majeur) et du certificat de compétences "équipiers-secouriste, Premiers secours en équipe de niveau 2 conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 novembre 2007
- l'attestation de formation relative à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur », délivrée conformément aux dispositions figurant en annexe III de l'arrêté du 8 août 2012.
- La fiche « dossier de présentation au jury » renseignée.
- les différentes pièces relatives aux évaluations, formatives et sommatives, établies durant sa formation à l'unité d'enseignement de « formateur aux Premiers Secours » (annexes 2.1, 2.2, 2.3, 2.5).

- l'avis de l'équipe pédagogique sur l'aptitude ou l'inaptitude du candidat à contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaires de secours (annexe 2.4).

### 3. Critères de certification

Lors de l'examen des dossiers, le jury doit procéder à l'évaluation de certification et se prononcer sur l'aptitude ou l'inaptitude du candidat à contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des procédures et des techniques relatives aux gestes élémentaires de secours.

Les pièces relatives aux évaluations du candidat doivent permettre au jury de s'assurer :

- De l'atteinte de l'ensemble des compétences exigées en annexe I de l'arrêté du 8 août 2012.
- De la parfaite maîtrise des procédures et des techniques relatives aux gestes élémentaires de secours.
- De la conformité du processus d'évaluation du candidat au référentiel interne de certification établi par la FNMNS.

### 4. Délibérations du jury

Le résultat des délibérations du jury donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal avant publication, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret du 12 juin 1992.

Au regard des résultats obtenus, les membres du jury qui assurent la certification, renseignent l'avis final sur la fiche individuelle d'évaluation sommative à visée certificative (annexe 2.4), sous la rubrique :

- « **EVALUATION CERTIFICATIVE DE L'UE PAEF PS** » en rayant la mention « FAVORABLE » ou « DEFAVORABLE ».

EVALUATION CERTIFICATIVE DE L'UE PAEF PS	
L'équipe pédagogique en charge de la formation et le jury atteste que le candidat sus nommé a satisfait aux exigences de l'Arrêté du 8 août 2012, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » et est :	
<b>FAVORABLE</b>	<b>DEFAVORABLE</b>
à la délivrance du certificat de compétences de formateur en Prévention et Secours Civiques, conformément à l'arrêté du 4 septembre 2012, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques »	
Fait-le .....	A .....
Signature du participant	Signature de l'équipe pédagogique
	A .....
	Signature des Membres du Jury

Rayer les  
mentions inutiles

Les candidats admis se voient délivrer le certificat de compétences de « formateur aux Premiers Secours » par la préfecture du département où s'est déroulé l'examen des dossiers, selon un modèle conforme aux préconisations du ministère chargé de la sécurité civile.

## **5. Gestion des échecs**

Dans le cas de l'unité d'enseignement « Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers secours », un participant n'ayant pas satisfait aux exigences du jury doit de nouveau suivre une formation complète ou partielle. L'équipe pédagogique sera chargée d'établir un parcours personnalisé, lui permettant d'atteindre le ou les objectifs recherchés.

Ce parcours personnalisé ne peut en aucun cas être inférieur à 24h dans la mise en situation de formateur aux premiers secours.

# ANNEXES

**Annexe 1 :**

**Liste du matériel pour dispenser l'unité d'enseignement  
« Pédagogie appliquée à l'emploi de formateurs aux Premiers secours »**

Pour les besoins de la mise en œuvre pédagogique d'une action de formation à l'unité d'enseignement « PAE PS » et du présent référentiel interne de formation, la liste du matériel suivante s'applique pour un groupe de 8 apprenants :

**1. LES MATÉRIELS LOGISTIQUES**

La formation doit se dérouler dans un local présentant au minimum les caractéristiques suivantes :

- La pièce doit être chauffée et, si besoin est, tempérée
- Il doit y avoir la possibilité de l'obscurcir
- Des sanitaires doivent être à proximité
- Des chaises sont à disposition

**2. LES MATÉRIELS PEDAGOGIQUES**

Les moyens matériels pédagogiques à mettre à disposition sont les suivants :

**2.1 Un lot de matériel minimum, contenant :**

- 1 lot de matériel PSE 1 et 2 au complet
- 1 référentiel interne de formation et de certification
- 1 tableau blanc et des feutres
- 1 rétroprojecteur et transparents vierges
- 1 vidéo projecteur
- Fiches individuelles d'évaluation
- Fiches de certification

**2.2 Eventuellement un lot de matériels complémentaire, contenant :**

- Autres moyens audiovisuels
- Autres moyens pédagogiques

**3. LES MATÉRIELS PERSONNELS DU PARTICIPANT**

**3.1 Un minimum de matériel personnel est indispensable :**

- De quoi prendre des notes
- Un PC portable avec logiciel de traitement de texte, tableur et diaporama

Annexe 2 :



**DOSSIER DE PRESENTATION AU JURY**  
**pour la délivrance du certificat de compétences**  
**« Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours »**

Délégation de .....

**ELEVE FORMATEUR**

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone

Mail :

**RESPONSABLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone

Mail :

**PIECES JOINTES**

Copie de l'attestation de Pédagogie Initiale et Commune de formateur	
Fiche d'évaluation sommative des « savoirs » de l'élève formateur	Annexe 2.1
Grille d'évaluation sommative des « procédures et des techniques PSC »	Annexe 2.2
Evaluation écrite du participant	Annexe 2.3
Fiche d'évaluation sommative à visée certificative de l'élève formateur	Annexe 2.4
Fiche d'auto-évaluation du participant	Annexe 2.5
Certificat de compétences PSE1 –PSE2	
Attestation de formation continue PSE1 – PSE2	

## Annexe 2.1 :



## FICHE D'ÉVALUATION DES « SAVOIRS » DE L'ÉLÈVE FORMATEUR

### « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux Premiers Secours »

**Elève formateur :**

**Session du / au :**

**Objectif :** Cette fiche permet de faire le point sur l'avancement de la progression de l'apprenant, sur les objectifs pédagogiques, d'animation et de contenu technique de formateur en premiers secours. Elle sera une aide à la décision pour permettre à l'équipe pédagogique de déterminer si l'apprenant a validé cette partie de la formation.

COMPETENCES	1	2	3	4	Rattrapage	OBSERVATIONS
Evaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes.	1					
Apporte des connaissances structurées						
2.1 En utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.	2					
2.2 En explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants						
2.3 En démontrant, ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels (Démonstration pratique, Démonstration pratique dirigée...)						
Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances.	5					
De gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins.	11					
D'utiliser les différents outils de communication et de créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs.	14					
D'organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement (Atelier d'apprentissage...).	3					

COMPETENCES	1	2	3	4	Rattrapage	OBSERVATIONS
De placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures (Mettre en œuvre des cas concrets...).	4					
De suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.	6					
D'évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.	7					
De s'auto évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences.	8					
D'établir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.	9					
D'adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations.	10					
De positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs.	12					
De gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.	13					
Maîtrise des procédures et des techniques du PSC1	Te					
<b>Légende : A – Acquis B – En cours d'acquisition C - Non acquis</b>						
<b>Doit obtenir deux « A » pour les compétences : 1, 2.1, 2.2, 2.3, 4</b>						
<b>Doit obtenir un « A » pour les compétences : 3, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14</b>						
<b>Doit obtenir la moyenne au QCM pour les compétences : 10, 11</b>						
<b>Doit obtenir deux « A » pour la compétence : Te</b>						

VALIDATION DE LA FORMATION	
L'équipe pédagogique	<div style="background-color: #003366; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">OUI</div> <div style="background-color: #ff0000; color: white; padding: 5px;">NON</div>
	Vu le candidat formateur

« OUI » = répond à l'ensemble des critères exigés

« NON » = ne répond pas aux critères exigés

## Annexe 2.2 :



**Grille d'évaluation formative d'un élève formateur à la réalisation des  
«PROCEDURES ET TECHNIQUES PS»**

Elève formateur :	Évaluateur :
Date de passage :	Nombre passage :

<i>Partie ou Procédure N°</i>	<i>Technique N°</i>	PSE1		PSE2		<b>Observations</b>
<i>Séquence N°</i>	<i>Intitulé de la technique</i>	PSE1		PSE2		
<b>Evaluation</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	
<b>PROCEDURES</b>	Conforme aux fiches de procédures de la séquence ou de la partie du RIF.					
	Conduite à tenir conforme à la procédure					
<b>TECHNIQUES</b>	Conforme aux recommandations techniques du RIF.					
	Respect des critères de réussite et des points clés.					
<i>Partie ou Procédure N°</i>	<i>Technique N°</i>	PSE1		PSE2		<b>Observations</b>
<i>Séquence N°</i>	<i>Intitulé de la technique</i>	PSE1		PSE2		
<b>Evaluation</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	
<b>PROCEDURES</b>	Conforme aux fiches de procédures de la séquence ou de la partie du RIF.					
	Conduite à tenir conforme à la procédure					
<b>TECHNIQUES</b>	Conforme aux recommandations techniques du RIF.					
	Respect des critères de réussite et des points clés.					
<b>L'objectif est-il atteint ?</b>		<b>A</b>			Acquis	
		<b>B</b>			Partiellement acquis	
		<b>C</b>			En cours d'acquisition	
		<b>D</b>			Non acquis	

**Annexe 2.3 :**

Nom :
Prénom :

**EXEMPLE QUESTIONNAIRE CHOIX MULTIPLES (QCM)****QCM** : Entourer la ou les bonnes réponses

1 - Quel est le volume horaire d'une formation PSC1 hors temps de déplacement ?

A : 10 h environ	B : 12 h environ	C : 7h30 environ
------------------	------------------	------------------

2 - Quel est le volume horaire d'une formation PSE1 hors temps de déplacement ?

A : 25 h environ	B : 35 h environ	C : 40 h environ
------------------	------------------	------------------

3 - Quel est le volume horaire d'une formation PSE2 hors temps de déplacement ?

A : 25 h environ	B : 35 h environ	C : 40 h environ
------------------	------------------	------------------

4 – Combien y-a-t-il de parties dans le référentiel PSE1 ?

A : 12 parties +1	B : 13 parties + 1	C : 15 parties + 1
-------------------	--------------------	--------------------

5 – Combien y-a-t-il de parties dans le référentiel PSE2 ?

A : 12 parties +1	B : 11 parties + 1	C : 15 parties + 1
-------------------	--------------------	--------------------

6 – Dans la fiche d'évaluation des savoirs de mise en œuvre des procédures PSE 1, combien y a-t-il de critères à valider ? :

A : 4	B : 5	C : 6
-------	-------	-------

7 – Dans la fiche d'évaluation des savoirs de mise en œuvre des procédures PSE 2, combien y a-t-il de critères à valider ? :

A : 5	B : 6	C : 7
-------	-------	-------

.../...

Annexe 2.4 :



**FICHE D'ÉVALUATION SOMMATIVE DE L'ÉLÈVE FORMATEUR**  
**« Pédagogie appliquée à l'emploi de formateurs aux premiers secours »**

Dates et lieu de la formation : .....

Nom et prénom de l'apprenant : .....

EVALUATIONS SOMMATIVES DE LA FORMATION	VALIDATION DE LA FORMATION		OBSERVATION
EVALUATION DES « SAVOIRS » DE L'ÉLÈVE FORMATEUR (annexe 2.1).	OUI	NON	
EVALUATION DE LA MAÎTRISE DES PROCEDURES ET DES TECHNIQUES PSC1 (te) (annexe 2.2).	OUI	NON	
EVALUATION ECRITE (annexe 2.3).	OUI	NON	
<b>AVIS FINAL DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</b>			
			NON

\* Reporter les résultats des fiches d'évaluation sommatives.  
 - « OUI » = répond à l'ensemble des critères exigés  
 - « NON » = ne répond pas aux critères exigés

EVALUATION CERTIFICATIVE DE L'UE PAEF PS	
L'équipe pédagogique en charge de la formation et le jury atteste que le candidat sus nommé a satisfait aux exigences de l'Arrêté du 8 août 2012, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » et est :	
<b>FAVORABLE</b>	<b>DEFAVORABLE</b>
à la délivrance du certificat de compétences de formateur en Prévention et Secours Civiques, conformément à l'arrêté du 4 septembre 2012, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques »	

Fait-le .....  
 Signature du participant

A .....  
 Signature de l'équipe pédagogique



A .....

## Annexe 2.5 :



## FICHE D'AUTO EVALUATION DE L'ELEVE FORMATEUR

« Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours »

Elève formateur :	Session du / au :
<p><b>Objectif :</b> Cette fiche nous permet de faire le point sur l'avancement de votre progression, sur les objectifs pédagogiques, d'animation et de contenu technique de formateur aux premiers secours. A Remettre à la fin de votre formation à l'équipe pédagogique.</p>	<p><b>A :</b> Acquis, c'est-à-dire compris, assimilé, maîtrisé et exploitable</p> <p><b>B :</b> Partiellement acquis : c'est-à-dire compris et assimilé, mais pas parfaitement maîtrisé</p> <p><b>C :</b> En voie d'acquisition, c'est à dire compris, mais pas assimilé</p> <p><b>D :</b> Non acquis, c'est à dire non compris et non assimilé</p>

	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10
Connaissance des modalités réglementaires										
Utilisation des recommandations et référentiels										
Entretien du matériel et conditions de stockage										
Réalisation d'une simulation de détresse										
Choisir et utiliser le matériel pour chaque partie										
Introduction d'une formation aux premiers secours										
Animer une activité de découverte										
Animer une activité d'apprentissage										
Réaliser une grille d'évaluation										
Animer une activité d'application et l'évaluer										
Respect de la chronologie pédagogique										
Effectuer une synthèse à l'issue de la formation										
Lancer une formation et la mettre en situation dans toutes ces phases										

OBSERVATIONS GENERALES SUR VOTRE PROGRESSION	Signature du candidat
--	-----------------------

Annexe 3 :



**Evaluation de la formation relative à l'unité d'enseignement  
« Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours »**

Lieu de formation : .....

Dates de formation : .....

	1	2	3	4
	Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait
1- pertinence des méthodes pédagogiques				
2- conditions d'emploi et qualité des outils pédagogiques				
3- niveaux d'acquisition des savoirs				
4- niveau de la logistique				
5- intérêt des contenus				
6- qualité des formateurs				
7- clarté des objectifs				
8- qualité de l'organisation				

Votre degré de satisfaction globale pour ce stage					
---	--	--	--	--	--

Quels sont les points positifs de cette formation : .....  
 .....  
 .....

Quels sont les points négatifs de cette formation : .....  
 .....  
 .....

# Guide de l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » de la FNMNS

## *Comité de rédaction :*

- Rodolphe MONTOIS
- Denis FOEHRLE
- David LELONG
- Samuel PERRAULT

## *Comité de validation :*

- Isabelle BRUNET
- Jean René SEVERE
- Patrick ARNOUX
- Guy MAZET
- Alain STRIZ
- Franck GEORGES
- Jérémie DHERBOMETZ

**F**édération **N**ationale des **M**étiers de la **N**atation & du **S**port  
Maison Régionale des Sports de Lorraine  
13 rue Jean Moulin, BP 70001 54510 TOMBLAINE  
Téléphone : 03 83 18 88 37 – Fax 03 83 18 87 58  
Mail : [cnf.fnmns@orange.fr](mailto:cnf.fnmns@orange.fr) site : [www.fnmns.org](http://www.fnmns.org)